

ROYAUME DU MAROC

**Ministère de l'Équipement, du Transport
et de la Logistique**

Transport routier au Maroc

Etat des lieux et perspectives

Par Lalla Bahija BOUCETTA : Chef de division des transports routiers

Genève, 9 septembre 2014

Transport routier de marchandises

Transport interurbain en commun de personnes

Sécurité routière

Contingentement de l'offre

Monopole d'affrètement dévolu à l'ONT

Forte atomisticité et le caractère archaïque et non professionnel des acteurs

Prolifération de l'activité informelle



Le secteur du TRM devenu antinomique avec l'orientation du Maroc vers l'économie du marché

Professionnalisation du secteur

- Introduction des critères qualitatifs d'accès à la profession
- Création de nouveaux métiers : commissionnaire et de loueur des véhicules

Mise en place d'un système concurrentiel

- Abolition du monopole d'affrètement de l'ONT
- Libéralisation du système de tarification
- Publication des prix de revient de référence

Encouragement de l'initiative privé

- Décontingement de l'offre du transport
- Régularisation du secteur informel

Contrats programmes avec la profession (2003 – 2006, 2011 – 2013)

- Mise à niveau des opérateurs de transport
- Renforcement du rôle des associations et des groupements professionnels
- Développement des formations professionnelles
- Amélioration de la sécurité routière et la protection de l'environnement

Mesures d'encouragement à caractère fiscal

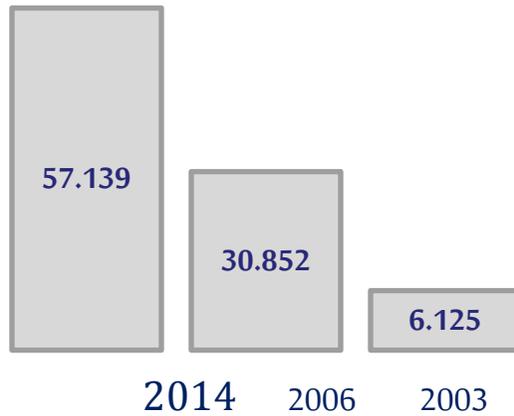
- Récupération de la TVA sur le gasoil
- Réaménagement de la taxe à l'essieu

Mise à niveau du contrôle de la surcharge

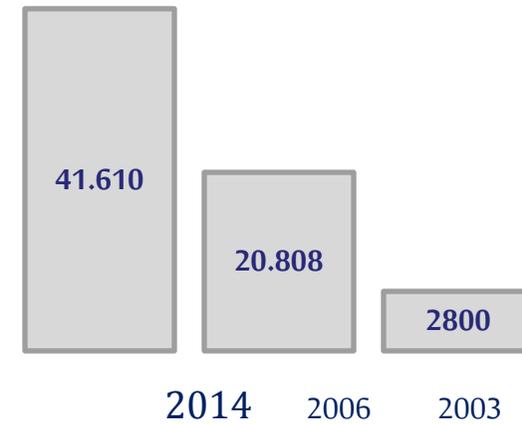
- 6 Stations fixes de contrôle de la surcharge
- Contrôle inopiné mobile

Programme de renouvellement du Parc

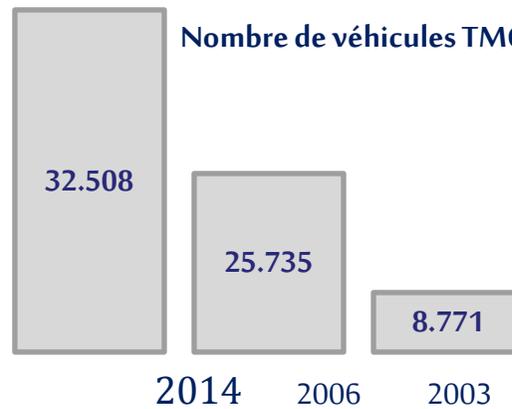
Nombre de véhicules TMCA



Nombre d'entreprises TMCA



Nombre de véhicules TMCP



Renforcement de la structuration du secteur

- Introduction de l'attestation de l'aptitude professionnelle
- Suppression de l'expérience professionnelle remplacée par des diplômes spécialisés ou un examen organisé par le ministère
- Commission consultative Administration - Profession

Développement du TIR

- Amélioration de la participation du pavillon marocain dans le transport TIR
- Ouverture de nouveaux marchés : accords bilatéraux avec les pays de Sud.

Développement de la formation aux métiers de transport routier et de la sécurité routière

Mise à niveau les normes d'homologation techniques des véhicules par rapport aux standards internationaux

Implémenter le tachygraphe numérique

Application des dispositions de l'ATP et de l'ADR au transport national

Permettre aux acteurs de TIRM de migrer vers le métier de logisticien international

Instauration du contrôle en entreprise

Transport routier de marchandises

Transport interurbain en commun de personnes

Sécurité routière

Secteur soumis à agrément

Conditions d'autorisations non spécifiées

Forte atomicité

Problèmes de sécurité routière



Négociation avec la profession pour une transition vers un nouveau système

Mettre en place un système de transport transparent, concurrentiel et stimulant l'investissement dans le secteur

- Contractualisation avec l'Etat
- Introduction de cahier des charges
- Notion de réseaux de transport

Mise à niveau des entreprises de transport de voyageurs

- Prime de mise à niveau
- Prime de renouvellement de parc

Conclusion du contrat programme entre l'Etat et la Profession devant préparer les parties concernées à la transition et à l'entrée en vigueur de la réforme institutionnelle

Transport routier de marchandises

Transport interurbain en commun de personnes

Sécurité routière

2004

Mise en place d'une structure à trois niveaux chargée de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des PSIU : Institutionnalisation des CISR, CPSR et des CRSR.

Objectif du PSIU I (2004-2006) : Stabiliser le nombre de tués et de blessés

PSIU I

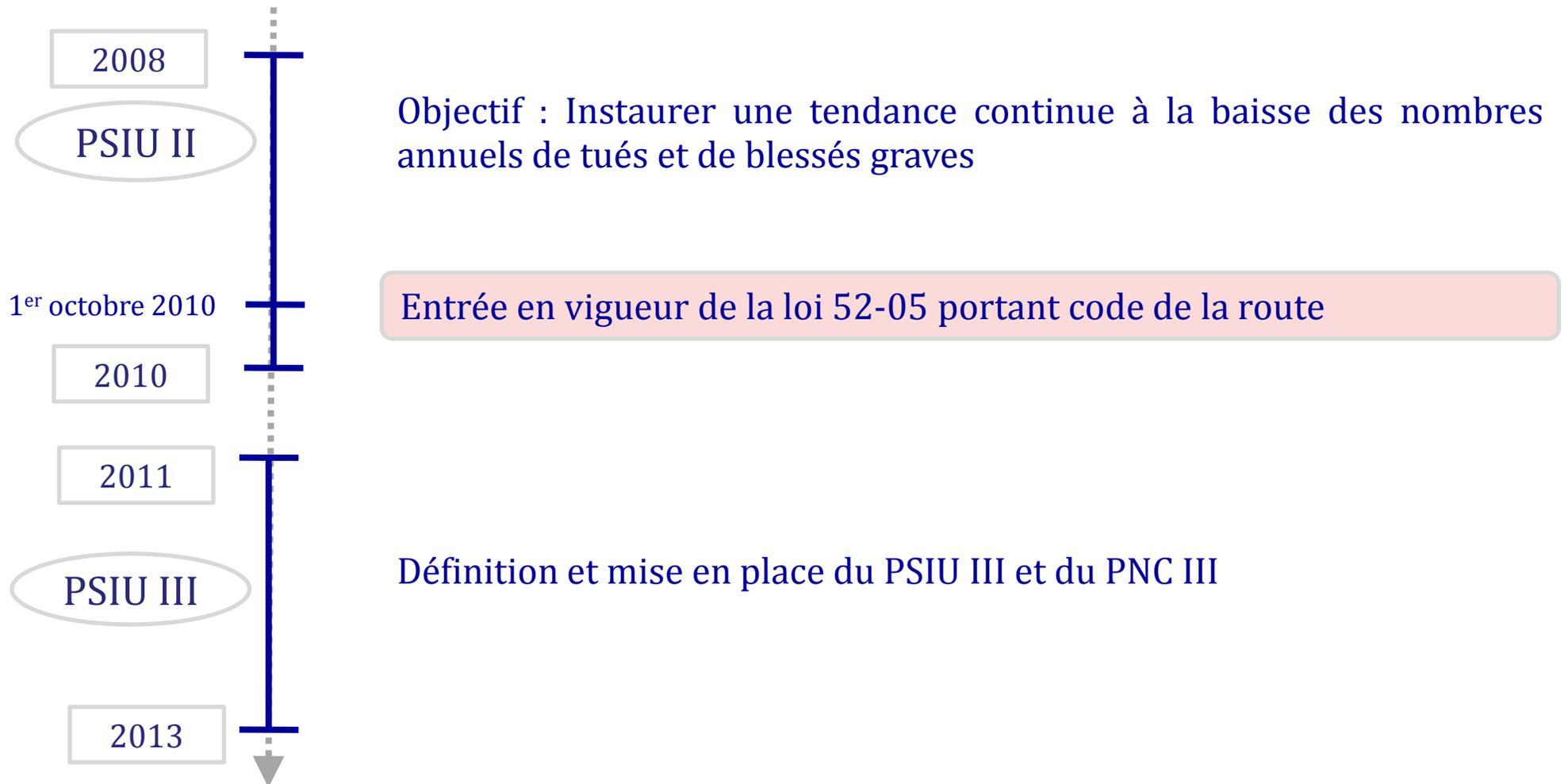
PNC I

7 axes :

1. Coordination et gestion de la sécurité routière à haut niveau
2. Législation
3. Contrôle et sanctions
4. Formation des conducteurs et réforme de l'examen du permis de conduire
5. Amélioration des infrastructures et voiries urbaines
6. Amélioration des secours dispensés aux victimes des accidents
7. Communication, sensibilisation et éducation routière

Le PNC est un cadre de travail permettant le maximum de coordination, de concertation, de complémentarité et de synergie entre les différents corps de contrôle.

2006



Permis à points

Contrôle de l'alcoolémie

Nouveau système d'amendes

temps de conduite et de repos

Modernisation du contrôle routier

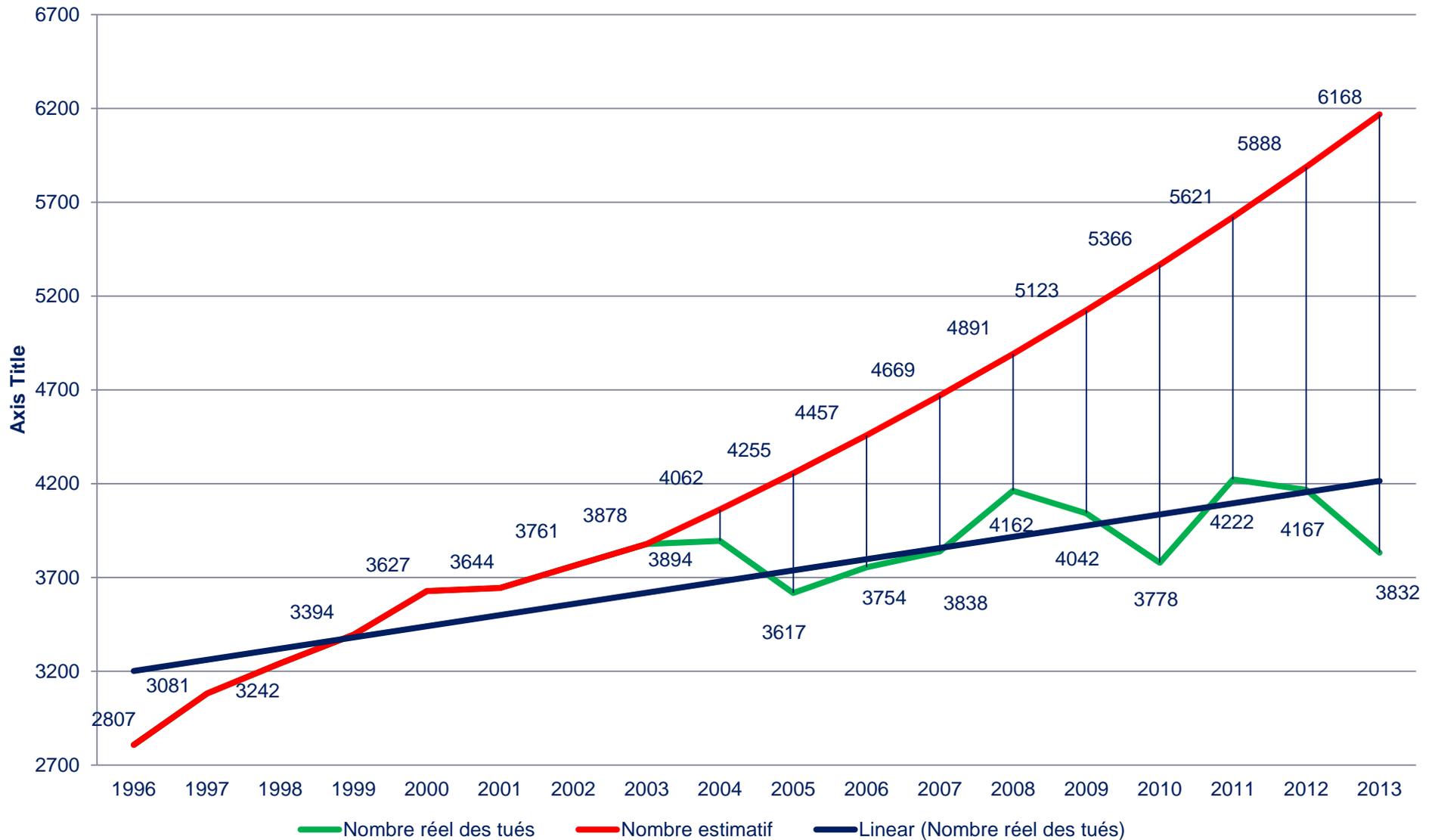
Conduite professionnelle

Contrôle automatisé

Stage d'éducation à la sécurité routière

Enseignement de la conduite

Mise à niveau du contrôle technique



MERCI